

<b>Numéro dans le SI local :</b>	MCF1101
<b>Référence GESUP :</b>	1101
<b>Corps :</b>	Maître de conférences
<b>Article :</b>	26-I-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	74-Sciences et techniques des activités physiques et sportives
<b>Section 2 :</b>	
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	STAPS - Sciences humaines et sociales - Anthropologie/Psychologie- Etude de l'activité et de l'expérience.
<b>Job profile :</b>	Sport Sciences - Humanities and social sciences - Anthropology/Psychology - Practice Turn - Lived experience.
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Anthropology Other
<b>Implantation du poste :</b>	0632084Y - UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
<b>Localisation :</b>	Aubiere
<b>Code postal de la localisation :</b>	63170
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	Envoi en version numérique Aucun dossier papier  63000 - CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
<b>Contact administratif :</b> <b>N° de téléphone :</b> <b>N° de Fax :</b> <b>Email :</b>	CAROLE LECAMUS CHEFFE BUREAU RECRUTEMENT ENSEIGNANTS 04.73.40.63.28 04.73.17.73.91 04.73.17.72.01 recrutement-enseignant.drh@uca.fr
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2022
<b>Mots-clés :</b>	cognition ; psychologie ; performance sportive ;
<b>Profil enseignement :</b> <b>Composante ou UFR :</b> <b>Référence UFR :</b>	Unite de Formation et de Recherche des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives UFR STAPS
<b>Profil recherche :</b> <b>Laboratoire 1 :</b> <b>Application Galaxie</b>	UPR4281 (200815518M) - Activité, Connaissance, Transmission, Education (UPR 4281) OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### PROFIL ENSEIGNEMENT DETAILLE :

Au sein de l'UFR STAPS, la personne recrutée contribuera aux enseignements en Sciences Humaines et Sociales à tous les niveaux de diplômes de la première année de Licence à la seconde année de Master. Il/elle devra être en mesure de proposer des enseignements portant en particulier sur :

- les déterminants cognitifs et sensibles de l'activité, de l'engagement et de la performance ;
- l'analyse de l'activité et de l'expérience notamment dans ses aspects axiologiques et normatifs ;
- l'apprentissage, le développement, la transmission de l'expérience, ou plus largement les perspectives de formation notamment chez l'adulte ;
- les méthodes d'observation et les méthodes mixtes.

Il/Elle participera ainsi à la formation de l'ensemble des étudiants en Licence STAPS et plus particulièrement aux formations de Master articulant anthropologie et ergonomie (Master CCS et IEAP).

Certains enseignements pourront nécessiter des déplacements sur l'Antenne STAPS implantée à Vichy.

Il est attendu du candidat ou de la candidate recruté(e) une participation significative à la gestion et au développement des diplômes portés par l'UFR STAPS que ce soit en formation initiale ou continue.

La personne recrutée devra faire preuve d'intérêt pour les pédagogies actives et innovantes mettant l'étudiant·e au centre de l'apprentissage et mobilisant, par exemple, des approches hybrides qui intègrent les atouts du numérique ; elle s'engagera notamment dans la démarche programme et l'approche par compétences. La personne recrutée est également invitée à participer aux actions régulières de développement professionnel en pédagogie universitaire proposées par l'UCA.

Département d'enseignement, le cas échéant :	UFR STAPS
Lieu d'exercice :	Université Clermont-Auvergne
URL département le cas échéant :	<a href="https://staps.uca.fr/">https://staps.uca.fr/</a>

### PROFIL RECHERCHE DETAILLE :

Au sein du laboratoire ACTé, la personne recrutée participera prioritairement mais non exclusivement au thème 2 "Dynamique des interactions asymétriques". Il est notamment attendu une contribution active à différents travaux et programmes portant sur le sensemaking, les normes d'activité, les fondements de l'expérience.

Le/la candidat.e devra faire la démonstration de son intérêt pour l'étude de l'activité physique et de l'expérience corporelle dans différents milieux : le milieu du sport, de la santé, de l'éducation ou de l'entreprise. Sera appréciée la capacité du candidat/de la candidate à faire des liens entre des recherches réalisées dans différents milieux. Il/elle viendra rejoindre un collectif qui développe une approche située de l'activité et de l'expérience corporelle et mène des recherches articulant les visées épistémiques et transformatives. Ainsi, les questions des leviers et obstacles aux recherches dites participatives, celles concernant l'accompagnement de la performance ou plus largement celles relatives aux transformations de l'activité dans un but de santé et de performance sont centrales.

Au niveau du site, la personne recrutée s'investira dans certains programmes structurants de l'institut LLSHS, de la MSH ou de l'I-Site CAP 20-25. Il s'agit notamment de renforcer la participation de l'unité aux challenges 2 « Systèmes et services innovants pour les transports et la production » ou 4 « Risques naturels catastrophiques et vulnérabilité socio-économique » du projet CAP 20-25 via l'étude des normes, des valeurs et de l'expérience, ou encore aux programmes portés par la MSH ou l'institut LLSHS autour des rapports chercheurs-acteurs du monde associatif, social et économique.

Ce recrutement doit enfin consolider la capacité du Laboratoire à :

- nouer des partenariats durables avec des organismes locaux et nationaux (notamment avec les fédérations sportives)
- répondre à différents appels à projets (ANR, Projets européens...)
- rayonner au niveau international.

Nom du laboratoire :	ACTé
Lieu d'exercice :	Université Clermont-Auvergne
Nom directrice du laboratoire	Beatrice DROT-DELANGÉ
☎ Directrice du laboratoire :	04 73 31 87 69
@ Directrice du laboratoire :	<a href="mailto:Beatrice.DROT-DELANGÉ@uca.fr">Beatrice.DROT-DELANGÉ@uca.fr</a>
URL LABO :	<a href="https://acte.uca.fr/">https://acte.uca.fr/</a>

### **Descriptif du laboratoire :**

Le laboratoire Activité, Connaissance, Transmission, éducation (ACTé) est un laboratoire pluridisciplinaire qui réunit principalement des chercheurs-euses en Sciences de l'Éducation et en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. Les recherches pluridisciplinaires qui y sont développées se centrent sur l'étude de l'activité effective et située de différents acteurs. Cette analyse de l'activité repose au-delà d'une description, sur la prise en compte de la subjectivité des acteurs, sur la construction et la transmission de connaissances au cœur de la compréhension de l'activité et de son déroulement contextuel. Ces recherches poursuivent deux visées complémentaires, épistémiques et transformatives : il s'agit de mieux comprendre l'expérience et l'activité des acteurs et d'aider pratiquement à leur apprentissage, leur développement personnel et professionnel.

Quatre thèmes de recherche structurent la vie scientifique du laboratoire ACTé : le thème 1 « Situations de transmission de connaissances et d'apprentissage » se centre sur des problématiques de transmission de compétences, de connaissances, de savoir-faire et d'expériences, tout autant que de valeurs ; le thème 2 « Dynamique des interactions asymétriques » vise à identifier les asymétries sociales et cognitives constitutives de situations sociales complexes et questionne la manière dont ces asymétries se réactualisent ou se transforment au cours de l'activité ; le thème 3 « Développement professionnel » s'intéresse aux dynamiques de professionnalisation à l'œuvre en situations de formation professionnelle et/ou de travail ; le thème 4 « Conception et évaluations d'outils et de dispositifs » a pour objectif principal d'élaborer en collaboration avec les acteurs, des outils capables de jouer un rôle positif dans leur développement professionnel, de rendre compte des modalités de construction de ces outils et d'en évaluer la portée.

# CONSIGNES CONCERNANT LES MODALITÉS DE CANDIDATURE

Attention, les candidat·e·s doivent impérativement saisir leur déclaration de candidature et déposer les différentes pièces constitutives du dossier sur l'application GALAXIE/ANTEE : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

Ouverture des enregistrements sur GALAXIE, le jeudi 24 février 2022, 10 heures (heure de Paris),  
date limite de dépôt du dossier sur GALAXIE/ANTEE,  
au plus tard le jeudi 31 mars 2022, 16 heures (heure de Paris)

**Tout dossier encore incomplet à la date et à l'heure limite de saisie sera déclaré irrecevable.**

Les articles mentionnés dans les fiches de postes publiés dans GALAXIE font référence au [décret n°84-431 du 6 juin 1984 – version consolidée](#) dans lequel sont indiquées les conditions pour postuler.

## VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat·e·s établissent un dossier en version numérique, destiné à Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne et accessible aux membres du comité de sélection.

Conformément à [l'arrêté du 23 juillet 2019 modifiant les arrêtés du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des MCF et PU](#), le dossier de candidature comporte une version numérique des documents suivants :

- 1 Le formulaire de candidature saisi en ligne (sous Galaxie/Antee) ;
- 2 Une pièce d'identité avec photographie (Recto/Verso) ;
- 3 *Curriculum vitae* donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;
- 4 Un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages articles, réalisations mentionnées dans la présentation analytique et que vous avez l'intention de présenter lors de l'audition ;
- 5 Une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés :
  - Au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 pour les candidat·e·s au concours de MCF ;
  - Au 1° de l'article 46 du décret du 6 juin 1984 pour les candidat·e·s au concours de PU ;
- 6 Le rapport de soutenance du diplôme produit (Rapport de soutenance de la thèse), le cas échéant ;

*Le document devra être sur papier à entête de l'université et les noms des rapporteurs doivent être identifiables.*

*Chaque dossier de candidature sera accessible par le comité de sélection du concours tel que transmis par le/la candidat·e. En conséquence, votre attention est appelée sur le soin à porter à la présentation des pièces demandées transmises.*

**Selon type de candidature, des pièces spécifiques complémentaires doivent être jointes au dossier :**

En complément des pièces précédentes, **des pièces spécifiques doivent être jointes au dossier** dans les cas où il s'agit d'une candidature au titre de la mutation ou du détachement, ou lorsque le poste est publié au titre d'un autre article que l'art. 26 I 1° ou l'art. 46 1°.

Le/la candidat·e est invité·e à prendre connaissance des dispositions particulières de [l'arrêté du 23 juillet 2019 modifiant les arrêtés du 13 février 2015 relatifs aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours](#), respectivement pour les MCF et les PU.

**Traduction en langue française de certains documents :**

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance **rédigés en langue étrangère** doivent être accompagnés **d'une traduction en langue française** dont le/la candidat·e, **atteste la conformité sur l'honneur. A défaut, le dossier est déclaré irrecevable.**

La traduction de la présentation analytique ainsi que les travaux, ouvrages, articles et réalisations est facultative.

**Dans le cadre d'une demande de mutation ou de détachement au titre du rapprochement de conjoint·e :** Les candidat·e·s pacsé·e·s doivent également établir la preuve qu'ils/elles se soumettent à l'obligation d'imposition commune prévue par le code général des impôts (version consolidée au 1<sup>er</sup> janvier 2020).

Lien relatif à cet article : [Art. 60 Loi 84-16 du 11 janvier 1984, modifié par LOI n° 2019-828 du 6 août 2019 - art.25 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'état](#)

- Pour les pacs établis avant le 1er janvier de l'année civile en cours : Avis d'imposition de l'année N-1 ;
- Pour les pacs établis entre le 1er janvier et le 1er septembre de l'année civile en cours : Déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'imposition commune, signée par les deux partenaires.
- À défaut, l'acte de naissance du ou des enfants ou un certificat de grossesse pourra être produit.

**En cas de candidatures multiples,** le/la candidat·e doit constituer un dossier pour chaque poste sur lequel il/elle souhaite postuler.

**Attention :** Galaxie/ Antee n'est pas compatible avec l'usage d'une tablette ou d'un Smartphone, veuillez utiliser exclusivement un ordinateur.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**Des informations complémentaires sur le recrutement** (ex : condition d'audition par visioconférence...) **sont disponibles** sur le site web de l'Université Clermont Auvergne : [www.uca.fr](http://www.uca.fr), onglet « Université » puis rubriques « Travailler à l'UCA » et « Recrutement des personnels enseignants » : cliquez [ici](#)

## VOTRE SUIVI DE CANDIDATURE ET VŒUX D'AFFECTATION

**Suivi de candidature dématérialisé :**

**Vous ne recevrez aucun document sous format papier de la D.R.H. de l'Université.**

Le module GALAXIE/ANTEE vous permettra notamment :

- de suivre votre/vos candidature(s) et l'état de traitement de chaque dossier,
- de prendre connaissance de votre classement,
- de formuler, le cas échéant, des vœux d'affectation.

**Vœux d'affectation :**

Tou·te·s· les candidat·e·s classé·e·s doivent exprimer leurs vœux d'affectation (acceptation ou refus), dans le domaine applicatif GALAXIE/ANTEE, **du jeudi 9 juin 2022 à 10 heures, (heure de Paris) jusqu'au jeudi 16 juin 2022 à 16 heures, (heure de Paris).**

**Publication des résultats :**

La publication des résultats est à consulter sur GALAXIE/ANTEE à compter du **lundi 20 juin 2022 à 12 heures (heure de Paris).**